

GUIDE DE RÉFÉRENCE: LUNETTES DE PROTECTION

ESSAI BALISTIQUE MILITAIRE V_0 CONTRE LES CHOCS



Chez Honeywell, fabricants des lunettes de protection Uvex®, nous comprenons qu'instaurer une culture de la sécurité est essentiel pour conserver un milieu de travail sécuritaire. Nous nous engageons à vous aider à créer un organisme sûr, avec des ressources éducatives et des outils.

Ce guide de référence vous permettra de mieux comprendre l'essai balistique militaire V_0 du Département de la Défense, soit l'essai de chocs sur des lunettes de protection.

Mise en garde: Le guide de référence n'offre qu'une vue d'ensemble. Il n'est pas destiné à être utilisé comme substitution aux spécifications et aux normes indiquées. Honeywell Safety Products recommande à tous les utilisateurs de ses produits de bien lire et comprendre les spécifications et les normes effectives en vigueur lors du choix d'équipement de protection individuelle approprié pour utilisation dans un milieu de travail particulier.

Consultez notre site web pour des ressources éducatives et outils supplémentaires.

Honeywell Safety Products
900 Douglas Pike, Smithfield, RI 02917-1874
(800) 430-5490 (US) - (888) 212-7233 (Canada)
www.uvex.us

UVEX[™]
by Honeywell

UVEX.107 03/12

Honeywell

Renseignements généraux

Ci-dessous se trouvent des renseignements généraux à propos de l'organisme de délivrance, de la précision elle-même, ainsi que de la plupart des versions récentes des spécifications pertinentes.

La spécification est souvent appelée la vitesse militaire inférieure à zéro ou l'essai balistique militaire inférieur à zéro contre les chocs — en comprenant les spécifications MIL-PRF, ainsi que les normes MIL-STD-662.

Département de la Défense Normes militaires et spécifications

Ce département gouvernemental conçoit les normes de performance (MIL-STD) pour atteindre des objectifs de normalisation.

Système de protection des yeux lors de combats militaires

Exigences et vérification du système de protection des yeux lors de combats militaires.

Les exigences comprennent la configuration du système, les matériaux et caractéristiques, la durabilité, les facteurs humains, les risques, la note, le métier, la conformité et l'inflammabilité. La vérification comprend les inspections, examens et essais de performance (y compris les caractéristiques balistiques).

Versions Actuelles

Norme : MIL-STD-662
Essai balistique V50 pour armure

Spécification : MIL-PRF-31013

Le système de protection des yeux lors de combats militaires doit satisfaire la MIL-PRF-31013, y compris la résistance balistique par MIL-STD-662. Cette spécification a été remplacée en 2009 par la nouvelle version (ci-dessous), laquelle contient une référence à MIL-STD-662. Mise à jour en 1996.

Spécification : MIL-PRF-ZZZZZ

Version préliminaire d'une nouvelle spécification actuellement utilisée comme référence. À être converti en un numéro MIL-PRF précis lorsqu'elle sera acceptée.

Aperçu

1.0 Portée

2.0 Documents applicables

2.2.1 Spécifications, normes et guides

3.0 Exigences

3.1 Premier article

3.2 Définition du système

3.3 Matériaux recyclés, récupérés ou préférables du point de vue écologique

3.4 Conception & Fabrication

3.5 Exigences en matière de performance

3.5.1.1 Résistance balistique

4.0 Vérification

4.1 Classification des inspections

4.2 Inspection du premier article

4.3 Conformité d'inspection

4.4 Méthodes d'inspection

4.4.1 Essais mécaniques

4.4.1.1 Résistance balistique

5.0 Emballage

6.0 Notes

GUIDE DE RÉFÉRENCE: LUNETTES DE PROTECTION – ESSAI BALISTIQUE MILITAIRE V_0 CONTRE LES CHOCS

Court extrait

2.2.1 Spécifications, normes et guides

Norme du Département de la Défense: essai balistique pour armure MIL-STD-662 V50

3.5.1.1 Résistance balistique – Performance

Faire l'essai V_0 avec un T37 de calibre 0,15, à grain 5,8 et au projectile façonné, à une vitesse de 195 à 201 mètres/seconde.

NOTE : Cette précision représente une force d'impact sept fois plus grande que les normes ANSI et de la CSA.

4.4.1.1 Résistance balistique - Méthodes d'évaluation

Essai fait conformément à la MIL-STD-662.

Présentation détaillée

2.2.1 Spécifications, normes et guides

Les spécifications, normes et guides suivants font partie de ce document par la mesure indiquée ci-inclus. À moins d'avis contraire, les questions dans ces documents sont celles énumérées dans la publication de l'index des spécifications et des normes du Département de la Défense, ajoutées et évoquées dans la sollicitation (voir 6.2).

NORMES

- FÉDÉRALES : Contrat 55273, lunettes
- MILITAIRES : Essai balistique pour armure MIL-STD-662 V50

3.5.1.1 Résistance balistique – Performance

La résistance balistique des lunettes doit être telle qu'elle sera mise à l'essai V_0 avec un T37 de calibre 0,15, à grain 5,8 et au projectile façonné, et ce, à une vitesse de 195 à 201 mètres par seconde, telle que précisée au point 4.4.1.1.

4.4.1.1 Résistance balistique - Méthodes d'évaluation

L'essai V_0 sera fait, tel que précisé dans la MIL-STD-662, avec un T37 de calibre 0,15, à grain 5,8 et au projectile façonné (voir l'image 3), avec les exceptions suivantes : des appareils de détection de vitesse électronique (à faisceaux lumineux ou de type acoustique) peuvent être utilisés afin de déterminer la vitesse du projectile en étant placés à une distance de 20 à 60 centimètres de la cible. La propulsion à gaz comprimé du projectile peut aussi être utilisée. Les lunettes doivent avoir une monture d'homme au 50e centile d'Alderson formées comme est portée. La feuille de papier aluminium de 0,005 centimètre doit être montée à 5 centimètres ou moins des lunettes, derrière la zone de choc. L'échantillon sera touché une fois à incidence normale avec un diamètre de 2,5 cm et moins, à un point centré verticalement et à une distance horizontale de 32 mm de l'axe longitudinal. L'essai sur l'échantillon sera considéré comme un échec si ce dernier est fissuré ou si la feuille de papier aluminium est percée.